



que faire pour ne plus etre ennuyé

Par **lolo91**, le **02/07/2009** à **00:34**

mon amie ne peut pas divorcer son mari etant déclaré malade aujourd'hui le trésors public lui reclame 2700 euro avec menace de saisie sur salaire pour 2 taxe d habitation et une facture d hopital ces 3 fait lui sont totalement étranger etant séparé de corps et n habitant plus avec depuis 6ans lui n es pas solvable mais touche des aides en pagaille comment faire pour ne pas avoir a payer cette facture a qui s adressé s il vous plait elle ne roule pas sur l or elle gagne 2000 euro et a 2 enfants a charge et travaille dur cela me semble tellement injuste merci de votre aide

Par **supermamix**, le **02/07/2009** à **04:56**

Bonjour,

La solidarité subsiste entre époux, même séparés...

Le Trésor Public n'a pas besoin de passer par la case Tribunal pour faire procéder à la saisie des sommes dûes sur les revenus des débiteurs.....

Que peut-elle faire ? aller voir un avocat (éventuellement demander l'aide juridictionnelle) mais il y a de grandes chances pour qu'elle soit obligée de payer :(

Un époux malade, cela n'empêche pas de divorcer ! et le fait d'être séparés depuis 6 ans doit rendre le prononcé du divorce plus facile !